

Mot du président

par **Claude Beausoleil** • président



Claude Beausoleil
Président

Lors du congrès 2006, le ministre Corbeil nous a annoncé de bonnes nouvelles concernant les gravières et sablières. C'est un premier gain, mais ce n'est pas la fin du dossier des chemins forestiers. Il reste le plus important, soit la participation financière de l'État et des forestiers pour l'entretien du réseau routier forestier. Les zecs font leur large part pour améliorer l'accessibilité à la ressource

faunique. Il faut maintenir un dialogue franc et persuasif sur notre position, soit un financement tripartite.

Un autre dossier important qui découle du congrès est l'avenir des zecs. Chaque conseil d'administration doit continuer la réflexion, amorcée au congrès, sur la meilleure façon d'administrer cet héritage. Toutes les hypothèses méritent d'être argumentées et réfléchies par ceux qui connaissent le mieux le quotidien de la zec, soit les administrateurs bénévoles. Les défis des prochaines années dépasseront le seul aspect faunique pour s'étendre à tous les éléments du développement récréotouristique en milieu forestier. Pourrions-nous relever ces défis en demeurant une entité locale comme actuellement? Devrions-nous penser à des regroupements administratifs pour diminuer nos coûts d'opération? Résisterons-nous toujours au phénomène de

fusion que vivent d'autres entreprises? Ces questions, et beaucoup d'autres que vous vous posez, méritent au moins une bonne discussion lors d'une de vos réunions. N'hésitez pas à demander la participation de votre Fédération pour vous aider dans votre réflexion. Peu importe la position de votre conseil d'administration, il m'apparaît très important de soumettre votre position et votre argumentaire à vos membres. La décision finale doit toujours leur appartenir, car ce sont eux les meilleurs décideurs.

Pour assurer notre avenir, l'autre dossier très important est la campagne de financement interne de la Fondation que nous avons amorcée au congrès. Il faut absolument que chaque zec s'engage à faire sa part si nous voulons donner les moyens aux bénévoles de la campagne d'aller solliciter les entreprises qui font affaires avec les zecs ou qui sont nos partenaires. L'objectif de 125 000 \$ de la part des zecs est la porte d'entrée de la sollicitation externe. Il ne faut pas oublier que votre contribution peut être répartie sur trois ans. Le plus important est que la zec s'engage et verse un premier montant en 2006, et ce, de façon à pouvoir amorcer la campagne externe tôt en 2007.

La saison de pêche tire à sa fin et la période de chasse s'amorce; j'ose espérer que ces deux grandes activités vous ont donné les résultats escomptés et que vous connaîtrez encore une excellente année.



Dans ce bulletin...

Place aux zecs

page 3 à 7

Dossiers zecs

page 8-9

1^{er} super-bénéfice honorifique de la Fondation Guy Chevette en photos

page 10-11

1^{er} super-bénéfice honorifique de la Fondation Guy Chevette (suite)

page 15 à 19

Campagne de financement de 125 000 \$ dans les zecs

page 20

Conseil d'administration

Veuillez vous adresser au représentant de votre région:

Bas-Saint-Laurent

Yvan Pineault : (418) 723-5766

Saguenay - Lac-Saint-Jean

Charles-Aimé Bouchard : (418) 690-5089

Québec

Florent Rhéaume : (418) 849-8953

Mauricie

Pierre Lefebvre: (819) 536-7070

Lanaudière

Claude Beausoleil : (450) 756-8431

Laurentides

Jean-Marc Bélanger : (819) 623-3177

Outaouais

Jacques Robert : (819) 463-1266

Abitibi-Témiscamingue

Vacant

Côte-Nord

Georges Gagnon : (418) 939-2242

Chaudière-Appalaches, Estrie

Mario Lacasse : (418) 227-5447

Gaspésie

Réjean Blouin : (418) 786-1383

Présentation de la FQZ

Fondée en 1983, la FQZ représente les associations gestionnaires de zecs de chasse, de pêche et de plein air. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs élus régionalement. Elle a pour rôle de représenter les gestionnaires auprès des décideurs publics.

Le bulletin d'information FQZ 2006 est publié 4 fois par année et est distribué principalement aux administrateurs des 63 zecs de chasse, de pêche et de plein air, députés, ministres et ministère des Ressources naturelles, directeurs régionaux, CRD, MRC, ATR et aux membres du Groupe faune national.

Votre équipe à la FQZ

Direction générale: Jean-Claude D'Amours
Biologie: Christian Langlois
Secrétariat et administration: Andrée Delisle
Communications: Suzanne St-Amour

Fondation Guy Chevette

Direction générale: Suzanne St-Amour

Pour nous joindre

Fédération québécoise des gestionnaires de zecs
 1415, boul. Charest Ouest, bureau 275
 Québec (Québec) G1N 4N7
 Tél.: (418) 527-0235
 Téléc.: (418) 527-0578
 Courriel: info@fqgz.qc.ca
 Internet : www.zecquebec.com

Bernard Beaudin quitte la Fondation de la faune du Québec

Source : Fondation de la faune du Québec



Après avoir occupé les fonctions de président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec pendant dix ans, monsieur Bernard Beaudin a accepté de relever un nouveau défi à l'Université du Québec afin de contribuer à son développement et à sa notoriété. Son mandat a pris fin le 16 juin et ses nouvelles fonctions à l'Université du Québec ont débuté le 19 juin.

Dans une lettre transmise aux principaux partenaires fauniques de la Fondation, monsieur Beaudin a tracé un bilan de son passage à la Fondation et il en a profité pour remercier l'équipe de la Fondation ainsi que ses partenaires et collaborateurs pour leur appui aux initiatives fauniques.

Les gestionnaires de zecs (FQZ) se joignent à l'équipe de la Fondation de la faune du Québec pour lui exprimer ses sincères remerciements pour tout le travail accompli et à lui offrir ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions!

Par la même occasion, nous désirons souhaiter la bienvenue à M. André Martin à titre de président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec qui est entré en fonction le 25 septembre 2006.

Prix du bénévolat André-Magny La FQZ attend les propositions

par **Jean-Claude D'Amours** jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Le Prix du bénévolat André-Magny est accordé à un bénévole proposé par un regroupement régional de gestionnaires de zecs. Il vise à reconnaître et à mettre en valeur le travail bénévole dans les organismes gestionnaires de zecs membres en règle de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs.

Le bénévole est une personne qui utilise une partie de son temps libre pour offrir gratuitement ses services en vue de contribuer à l'organisation d'activités spéciales ou d'aider un organisme dans la réalisation de ses activités ou dans son fonctionnement. Les actions reconnues du candidat doivent nécessairement être liées au bénévolat accompli. Ces actions doivent être bien dissociées du travail rémunéré, surtout lorsque le candidat effectue ses activités bénévoles dans le même secteur d'intervention que celui de son travail.

Tous les présidents des zecs ont reçu l'information afin de présenter les candidatures qui doivent être transmises à votre regroupement régional. La date limite pour faire parvenir les candidatures des régions à la FQZ est fixée au 31 janvier de chaque année. Le jury provincial sera composé du président de la FQZ, d'un gestionnaire de zec et d'une personne « externe » qui n'a pas de lien direct avec les zecs.

Traversée du lac Laval dans la zec de Forestville

par **Élise Ouellet** • zecforestville@globetrotter.net

Pour une deuxième année consécutive, un groupe de personnes, sous la supervision de madame Nancy Therrien, a décidé de mettre sur pied une compétition visant à mettre à l'épreuve l'endurance des amateurs de natation.

Le lac Laval est un magnifique plan d'eau à 38 kilomètres au nord de Forestville dans la zec du même nom. Le lac est particulièrement apprécié pour son site de camping. Le 5 août dernier, le lac Laval a accueilli les nageurs et nageuses pour trois défis de natation.

La Traversée à la nage du lac Laval a offert trois catégories afin de satisfaire les plus endurants et ceux qui ont fait la compétition pour le plaisir. La grande traversée a été de cinq kilomètres et a eu lieu dans trois classes différentes : les 14-17 ans, homme ou femme; les 18-29 ans, homme ou femme et les 30 ans et plus, homme ou femme.

Pour les moins chevronnés, un parcours de 1,7 kilomètre (la petite traversée) est offert pour les 11-14 ans, les 15-17 ans, les 18-29 ans et les 30 ans et plus, tant pour les femmes que les hommes. Enfin, la traversée des débutants a été de 0,5 kilomètre et s'est adressée au 10 ans et moins, 11-14 ans, 15-17 ans, garçon ou fille, et aux 18 ans et plus en classe défi hors concours.

Toutes les personnes s'étant rendues sur le site, sauf les participants et les bénévoles, ont dû s'enregistrer et payer l'utilisation des routes au bureau de la zec de Forestville. Les concurrents devaient prévoir une embarcation (chaloupe, canot, kayak) répondant aux normes de la sécurité nautique afin de les accompagner dans les petites et grandes traversées.

Des trophées, des médailles et des prix de participation ont été remis dans diverses catégories. L'inscription et le certificat médical ont été exigés des participants. Les organisateurs ont fourni une équipe de sécurité tout au long du parcours, une équipe de coordination et une équipe médicale.

Source : Paul Pigeon,
Plein jour Haute-Côte-Nord



Photos : Nancy Therrien

Les zecs Batiscan-Neilson et Jeannotte deviendront-elles des zecs pétrolifères?

par **Suzanne St-Amour** • suzanne.st-amour@fqgz.qc.ca

En date du 3 août 2006 sous la plume de M^{me} Annie St-Pierre, le Journal de Québec nous apprenait que « NJ Exploration, une toute nouvelle société fondée par M. Rashid Gabitov, vient de mettre la main sur des permis de recherche pétrolière et gazière s'étendant sur près de 42 000 hectares de terrain dans la région de Portneuf.

Les secteurs visés par ces recherches sont, selon l'article de presse, les villes de Rivière-à-Pierre ainsi que la Réserve faunique de Portneuf et les territoires non organisés comportant les zecs Batiscan-Neilson et Jeannotte ».

M^{me} St-Pierre nous informe que M. Gabitov veut réaliser une levée géophysique de type magnétotellurique

afin de savoir si le sous-sol de Portneuf cache bel et bien des hydrocarbures.

M^{me} Pelletier nous apprend que l'arrivée de ce nouveau joueur dans l'exploration minière et pétrolière a causé toute une surprise auprès des autorités locales. La mairesse de Rivière-à-Pierre, M^{me} Ghislaine Noreault, lui aurait dit avoir appris l'octroi des permis d'exploration lorsque M. Gabitov s'est pointé à la municipalité avec les titres. « C'est aberrant de ne pas avoir été consultée avant l'émission des permis », lance-t-elle.

Mais la Loi sur les Mines, à laquelle est soumise l'exploration gazière et pétrolière au Québec, est celle du premier arrivé, premier servi, réplique-

t-on au ministère des Ressources naturelles, qui précise que le sous-sol québécois appartient à l'État. D'ailleurs, les travaux projetés dans Portneuf par NJ Exploration se limitent à une petite équipe de géologues qui vont parcourir le terrain, assure M. Gabitov.

Il serait tout aussi aberrant que les zecs Batiscan-Neilson et Jeannotte n'aient pas été consultées par les représentants du secteur minier du ministère des Ressources naturelle et de la Faune (MRNF). Nous pensions que cette époque de non-consultation était révolue au MRNF.

Source : Journal de Québec

À votre service depuis plus de 10 ans

Gicp est un logiciel moderne et performant actuellement utilisé par plusieurs zecs. Développé avec une vision à long terme, **Gicp** génère une économie au niveau de la gestion des postes d'accueils et du fonctionnement général de l'organisme. **Gicp** est un système éprouvé et en constante évolution. Utiliser **Gicp** c'est rentable.

www.gicp.qc.ca information@gicp.qc.ca

Premier chalet locatif pour l'Association de la réserve Pontiac inc. (zec Pontiac)

Source : Zec Pontiac • zecpontiac@ireseau.com

En juillet dernier, la zec Pontiac était fière d'inaugurer son nouveau chalet locatif situé au lac Pythonga. Ce chalet de 2 chambres à coucher situé dans un endroit isolé, avec plage « privée » est de style rustique avec une finition soignée. La zec Pontiac a bénéficié d'une subvention du ministère des

Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) dans le cadre du *Programme de développement récréotouristique des zecs*. La subvention reçue représente 50 % du coût de construction. Le conseil d'administration espère diversifier sa clientèle et ainsi profiter de revenus supplémentaires.



Le 1^{er} Festival de pêche est une réussite dans la zec des Martres

par Jean-Claude D'Amours • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca



Un comité organisateur externe formé de huit bénévoles a organisé un premier Festival de pêche, le 10 juin 2006, sur le lac Grand Barley de la zec des Martres, dans la région de la Capitale-Nationale. L'événement était présenté comme un complément à la Fête de la pêche et visait à amasser des fonds

pour la Fondation canadienne rêves d'enfants. Malgré la température, 270 personnes ont répondu à l'invitation et auront permis de remettre 9 200 \$ à la Fondation. Une campagne régionale de commandite a aussi permis de

remettre 46 prix de participation. « L'événement dépasse de loin les prévisions du comité organisateur », insiste M. Harold Castonguay, administrateur de la zec des Martres.

Cette initiative démontre le dynamisme des gestionnaires de la zec des Martres. On peut y voir un souci pour la relève dans la pratique de la pêche et une ouverture vers de nouvelles clientèles. Ces gestionnaires sont de ceux qui développent leur territoire faunique en acceptant d'élargir le cercle des personnes qui peuvent bénéficier de la ressource. Dans ce cas-ci, les enfants atteints d'une maladie qui menace leur vie auront la possibilité de réaliser leur plus grand rêve avec l'aide de nos gestionnaires de zec et des amateurs de pêche de la zec des Martres.

La zec Casault sensibilise ses membres sur la qualité des plans d'eau

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Les gestionnaires de la zec Casault, dans la Vallée de la Matapédia, ont publié une brochure intitulée Main Prise sur la vocation faunique et l'environnement. Ce guide des bonnes pratiques constitue un aide-mémoire des bons comportements à adopter pour limiter les impacts des activités nautiques tant sur l'environnement que sur l'entourage. Considérant que la force des moteurs peut endommager les berges et déranger les autres utilisateurs, Main Prise se veut une forme d'éthique en proposant de :

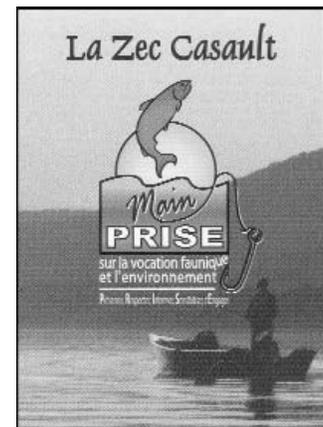
- Réduire la vitesse à 10 km/h à moins de 50 mètres du rivage, des îles et des passages étroits;
- Circuler sans faire de vagues à proximité des débarcadères et des autres plaisanciers;
- Éviter les bruits excessifs et incommodes;
- Limiter les activités nautiques à la pêche ou à la plaisance;
- Ne rien jeter dans l'eau ni dans la nature.

L'impact de cette initiative de la zec Casault a permis de sensibiliser les utilisateurs des plans d'eau qui s'appliquent maintenant à faire respecter ce code d'éthique à tous ceux

et celles qui l'enfreignent par inadvertance. La suite de ce projet prévoit que les utilisateurs pourront s'engager dans un « contrat de lac ». Ce contrat s'inscrit dans un plan d'action qui a pour but de sauvegarder la qualité des plans d'eau.

Le projet Main Prise est une initiative de la zec Casault et a été réalisé grâce à la participation de la Fondation de la faune du Québec, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du Conseil de bassin versant de la rivière Matapédia et du Conseil de bassin de la rivière Rimouski.

Hyperliens
www.zeccasault.net
www.cbrr.org (Conseil de bassin de la rivière Rimouski)
www.fondationdelafaune.qc.ca



La zec Normandie reconstruit son poste d'accueil

Source : **Zec Normandie** • info@zec-normandie.com



La zec Normandie a procédé à la reconstruction de son poste d'accueil des Chutes Maclean ce printemps. Un projet longtemps souhaité, car les installations étaient devenues désuètes et peu convenables pour le confort de nos employés(es).

Après maintes tentatives infructueuses auprès de différents ministères et organismes pour obtenir de l'aide financière, la zec a dû puiser à même ses fonds propres et compter sur l'aide de bénévoles pour la construction.

Lors de son assemblée générale, la zec Normandie informait ses membres du projet et lançait une invitation pour le recrutement de bénévoles. Nous avons été surpris et profondément touchés de l'intérêt suscité par la corvée et de l'implication de nos membres et employés(es).

Une équipe de 15 bénévoles a généreusement donné de son temps, énergie et expertise dans un climat de franche camaraderie.

La zec Normandie est fière de ce témoignage d'appartenance de la part de ses membres et employés(es) et leur exprime toute sa gratitude.



Année 28, Numéro 3

8 mai 2006

Info Casault

CERF Vallée de la Matapédia

462-A, St-Jacques Nord
Causapscal (Québec)
G0J 1J0
Tél. : (418) 756-3670
Télec. : (418) 756-3672
Courriel : cerfvallleematap@
globetrotter.net

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| <p>Je respecte le quota de 10 truites. Si j'en mange je les déclare. Pourquoi tricher ?</p> | <p>J'évite la remise à l'eau. C'est rare que la truite survive. Je ne veux pas tuer les futurs géniteurs.</p> | <p>Pour protéger les berges, j'installe ma chaloupe à un quai que j'ai loué.</p> | <p>Dans mon bateau est-ce que j'ai toujours ma trousse de sécurité ?</p> | <p>Lorsqu'il n'y a pas de personnel aux barrières, j'utilise l'autoregistrement.</p> |
|---|---|--|--|--|

| | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|
| <p>Je respecte le 10 forces de moteurs.</p> | <p>Je ne fais pas de vitesse près des berges.</p> | <p>Quand je change de moteur, je me procure un moteur de 10 hp maximum et un moteur qui ne pollue pas.</p> | <p>Je répare ou je change mon moteur s'il est défectueux et qu'il pollue le lac.</p> | <p>En chalet, je vérifie annuellement mon eau potable et mon installation septique ou mon puisard pour ne pas me contaminer ou contaminer le lac.</p> | <p>En chalet, je protège ma berge par des plantes appropriées et je nettoie mon fond de lac.</p> |
|---|---|--|--|---|--|

| | | | | |
|--|--|---|--|---|
| <p>Eh renouvelant ma carte de membre je donne mon adresse email.</p> | <p>En camping, je respecte mon environnement et je ramasse mes vidanges.</p> | <p>À la fin novembre, je sors ma roulotte de la zec ou je l'entrepose à la Place Casault.</p> | <p>Si j'entre une roulotte sur le territoire de la zec, je l'enregistre aussitôt et je paie mon droit de 25 \$ par saison, été et automne.</p> | <p>En camping, je m'installe un réservoir pour les eaux usées et les solides.</p> |
|--|--|---|--|---|

AFIN DE GARDER MA ZEC EN SANTÉ, JE RESPECTE SES RÈGLEMENTS ET L'ENVIRONNEMENT

Règlement sur les caches

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

La FQZ étudie actuellement la possibilité de développer un système volontaire (au choix de la zec) afin de réglementer les caches pour la chasse au gros gibier. Il ne faut pas faire l'autruche, la majorité des zecs utilisent déjà un système informel pour gérer le positionnement des caches sur leur territoire. Avec un tel système, l'harmonie entre chasseurs augmente sur le territoire et les mésententes sur le terrain diminuent. En venant réglementer un tel modèle, certaines

plaintes qui n'aboutissent actuellement nulle part pourraient dorénavant prendre une force réglementaire, forçant ainsi certains chasseurs indésirables à respecter les autres chasseurs ou quitter le territoire. Afin que le modèle réglementaire soit le plus polyvalent possible, donc à la portée d'un maximum de zecs, nous vous invitons à transmettre vos craintes et suggestions à la FQZ.

Baux pour les gravières-sablères

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

Le ministre Corbeil a annoncé aux gestionnaires de zecs, lors du dernier congrès de la FQZ, que l'utilisation du gravier à des fins d'entretien de chemins était désormais gratuite pour les zecs. Afin de se prévaloir de ce privilège, la zec doit acheminer les coordonnées GPS de chacune des gravières qu'elle compte utiliser. Cette démarche d'enregistrement n'aura qu'à être effectuée une seule fois puisque les gravières

seront automatiquement renouvelées d'année en année. La seule information demandée annuellement sera une estimation de la quantité de gravier extrait dans chacune des gravières présentes sur votre territoire. La FQZ vous encourage à rendre officielles vos gravières afin d'éviter tout ennui ou poursuite pour utilisation illégale. Après tout, c'est gratuit!

Mise à jour des sites Web

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

Beaucoup de zecs ont fait des mises à jour sur leur site Web cette année. Mais encore beaucoup trop de zecs ne l'ont pas fait et des commentaires négatifs sont reçus en ce sens. La publication d'information sur le Web est l'une des moins chère à votre portée et rejoint une clientèle sans cesse grandissante. Depuis son lancement, le site www.zecquebec.com a quadruplé son nombre de visiteurs

fidèles. L'ajout d'information ponctuelle concernant les tarifs, les assemblées, les tournois et les conditions du réseau routier semble intéresser davantage les internautes. Si vous voulez publiciser un événement sur votre zec, vous n'avez qu'à transmettre un court texte accompagné d'une photo et le tout sera publié gratuitement dans la section primeur sur la première page du portail des zecs, votre portail.

Tarification dans les zecs

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

La FQZ constate que la tarification de plusieurs zecs est déficiente, ou du moins, devrait être repensée de façon globale. Trop souvent, les zecs se contentent d'une simple mise à jour d'un modèle maintenant désuet. Il est difficile pour la FQZ de défendre des zecs et fournir un soutien afin d'établir un plan de redressement lorsque celle-ci s'est placée ou se maintient dans une situation précaire au niveau financier. Pour avoir étudié la majorité des grilles tarifaires de la province, les principales faiblesses dans la tarification

semblent se retrouver dans les forfaits annuels. Beaucoup de solutions peuvent vous être proposées par votre fédération. Comme chaque grille tarifaire est unique, il ne sert à rien de faire des recommandations générales par l'entremise de ce bulletin. Si vous voulez bénéficier de conseils judicieux pour actualiser votre tarification, n'hésitez pas à faire appel à votre fédération! Sachez qu'une grille tarifaire bien structurée facilite la gestion bénévole...

Ensemencement

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

À la suite de la crise du vert de Malachite (produit désinfectant dorénavant interdit au Canada) vécue au printemps dernier, la FQZ désire dresser un portrait de la demande en poissons d'ensemencement pour les zecs du Québec. Il est évident que la quantité de poissons achetés à des fins d'ensemencement est en hausse dans les zecs, mais

en quelle proportion? Étant donné que le nombre d'entreprises de pisciculture est en déclin, le risque est fort que la demande dépasse l'offre dans un avenir assez proche. La FQZ consultera chaque zec à l'aide d'un questionnaire à l'automne.

Une entente bonifiée pour la circulation des quads dans les zecs

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

Compte tenu des résultats de l'entente de 2005, la FQZ s'est entendue avec la Fédération québécoise des clubs quads (FQCC) sur la base de nouveaux principes afin de permettre la circulation transitoire des VTT dans certaines zecs. Essentiellement, voici ce que cette entente bonifiée suggère. La FQCC verserait à la FQZ une redevance au kilomètre pour les chemins de transit. À cela s'ajoute un revenu minimum garanti, quel que soit le nombre de vignettes

vendues. Autrement dit, si la vente des vignettes n'atteint pas un certain nombre convenu, l'argent sera quand même versé. Ainsi, l'entente assurerait aux zecs de ne pas faire de déficit. De plus, les vignettes ne seraient plus vendues par les zecs, mais bien par les clubs quads eux-mêmes. Les lignes d'attente aux postes d'accueil sont donc évitées. Les zecs concernées seront bientôt invitées à étudier cette offre bonifiée. Plusieurs seront surpris des gains possibles!

Développement éolien dans les zecs Le train passe, poussez-vous!

par **Jean-Claude D'Amours** jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

La menace est bien réelle. Les gestionnaires de zecs concernés par des projets d'éoliennes se sont opposés à l'implantation de mâts de mesure de vent. Accepter un mât de mesure de vent les contraindrait à accepter les projets qui suivront sans en connaître la teneur et les impacts réels. Sur ce point, la FQZ a présenté une demande de soutien à Hydro-Québec dans le but d'aider les gestionnaires de zecs à mieux comprendre les impacts liés à l'implantation d'éoliennes sur nos territoires fauniques structurés. À la société d'État, on nous réfère au cadre d'analyse préparé par le MRNF.

Parmi les impacts connus, notons l'élargissement du réseau routier, la réfection de ponts et ponceaux, la réaffectation de groupes d'utilisateurs, les projets de développement compromis, etc. Ces impacts feront certainement les frais des zecs. Les irritants et les mesures d'harmonisation devront être assumés gratuitement par les bénévoles alors que les politiciens, les entrepreneurs privés et Hydro-Québec bénéficieront des retombées directes. Par exemple, la FQZ a assisté à une rencontre de consultation où un promoteur éolien a affirmé qu'il préférerait installer son projet sur une

zec parce que les chemins y étaient mieux entretenus. Ces chemins sont pourtant entretenus avec l'argent des chasseurs et des pêcheurs dans le but de rendre le territoire et la ressource accessibles.

Certaines MRC ont pris position et décidé d'assurer une protection des territoires fauniques comme les zecs et mieux encadrer le développement éolien. Par la suite, les affaires municipales font de la prévention en s'assurant que les attestations de conformité soient émises dans les délais sinon, « les MRC sont passibles de poursuites judiciaires de la part des promoteurs éoliens. » On comprend mieux pourquoi des MRC ont déposé un règlement de contrôle intérimaire entourant les futurs projets éoliens sur les territoires des MRC.

Enfin, les gestionnaires de zecs sont confinés à un rôle de spectateurs dans des projets de développement éolien qui auront des impacts sur les autres usages dans les territoires fauniques. Il y a fort à parier que les mesures d'harmonisation soient, comme les mâts de mesure et les projets d'éoliennes, imposées d'ici peu.

1^{er} souper-bénéfice honorifique de la Fondation Guy Chevette en photos

par **Suzanne St-Amour** • suzanne.st-amour@fqgz.qc.ca



Le hall d'entrée de l'Assemblée nationale se prête fort bien pour un 5 à 7. On voit ici que de nombreuses personnes profitent de cette période pour échanger.



Madame Marie-Claire Kirkland, sa fille Lynne et le conjoint de M^{me} Kirkland, monsieur Wyndhem Strover.



Monsieur Louis-Marie Bouchard, récemment retraité, de la compagnie Abitibi Consolidated Liée a reçu une épinglette en émail sur cuivre représentant le grand héron. Cette épinglette a été offerte par madame Diane Charuest de l'Atelier Vert-de-Gris. C'est aussi l'artiste qui a désigné le numéro gagnant. Monsieur Guy Chevette s'est tourné vers monsieur Bouchard pour obtenir le premier don majeur dans le secteur privé.



De gauche à droite, messieurs Jean-Luc Faucher du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, photographe de la soirée, Paul Legault, président du syndicat des agents de protection de la faune, madame Hélène Brochu et Mathias Dufour de la zec du Lac-au-Sable, Michel Gagnon de la zec Batiscan-Neilson et Gérard Talbot de la zec de Forestville.



Madame Marie-Claire Kirkland, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la pêche, 1970-1972 et madame Suzanne St-Amour, directrice générale de la Fondation Guy Chevette.



Monsieur Guy Chevette, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et de la Faune, de la Société de la Faune et Parcs, 1982-1984 et 1998-2002, dédicace les volumes historiques.



Monsieur Pierre Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, 1994, signe le livre historique. Dans le Livre souvenir, ce dernier nous légue ce message pour la postérité : « La Vie, La Passion, L'Amour de la faune ».

1^{er} souper-bénéfice honorifique de la Fondation Guy Chevette en photos

Suite



Le doyen des bénévoles dans les zecs s'est fait un devoir d'assister à ce souper-bénéfice historique : madame Fernande Barette et monsieur Rolland Courchesne de Joliette.



Madame Adrienne Brisson et Lucien Lessard fort heureux de retrouver madame Marie-Claire Kirland et d'immortaliser cette rencontre sur pellicule.



Le couple Duhaime et la famille Kirkland ont des choses à se raconter.



L'animateur de la soirée, monsieur Jean-Claude D'Amours, directeur général de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs.



Duo en Harmonie : Messieurs Jacques Lavallée au violon et Réjean Clouet à l'accordéon.



Horloge du Salon bleu.



Monsieur Yves Duhaime, ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche 1976-1979. Qu'a-t-il laissé comme trace ? Celle-ci : 2006 fois Bravo !



Monsieur Richard Legendre, ministre de la Société de la Faune et des Parcs, 2002-2003.



Dédié à tous les convives qui ont dégusté leur plaquette de chocolat sans lire l'étiquette sur le produit.

La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent s'associe à la Régionale des zecs des Hautes-Laurentides

Source : Jean-Marc Bélanger, président de la RZHL



M^{me} Johanne Marchesseault, biologiste à la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, sollicite un partenariat avec la Régionale des zecs des Hautes-Laurentides (RZHL) pour expérimenter et utiliser le logiciel (SIG) d'inventaires et de gestion de traverses de cours d'eau que la RZHL emploie dans les zecs des Laurentides.

En mai dernier, madame Marchesseault avait convié la RZHL à se rendre à Rimouski pour présenter le logiciel à des représentants de la Forêt modèle, de Pêches et Océans Canada, du Regroupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata, de Faune Québec, de Forêt Québec, de la zec du Bas-St-Laurent et de l'équipe de gestion intégrée du Bas-St-Laurent (GIR).

Ce logiciel a été conçu par une équipe de professionnels des associations régionales des zecs de l'Outaouais et des Laurentides (ZECO et RZHL) et des employés des zecs de ces deux régions sous la gouverne de Miguel Hatin, ingénieur forestier, et détenteur d'un diplôme de 2^e cycle en gestion faunique. Ce logiciel démontre comment on peut à la fois concilier

l'économie et l'écologie. Cette expertise a été développée en 2003. Ce logiciel est devenu une aide précieuse d'aide à la décision pour les administrateurs des zecs des Hautes-Laurentides concernant le type et la grosseur de ponceaux à installer sur le réseau routier en forêt. C'est un outil précieux utilisé par la plupart des zecs de la région.

Madame Marchesseault de la Forêt modèle se dit intéressée à adapter ce logiciel aux besoins de gestion des ponceaux en forêt privée et croit que le logiciel de gestion des traverses de cours d'eau de la RZHL et de la ZECO sera un outil facilitant la certification forestière de leurs territoires. Les zecs de la région de l'Outaouais et des Hautes-Laurentides sont fières de participer à ce partenariat qui sera sans aucun doute profitable pour l'ensemble des utilisateurs de ces différents territoires.

La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent est l'un des 12 organismes de recherche et d'expérimentation en forêt, membres du [Réseau canadien des forêts modèles](#), sous la responsabilité du [Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada](#).

Lorsque la mise sur pied du Programme des forêts modèles a été annoncée en 1992, il y a eu un appel de projets. Ceux-ci devaient provenir du milieu et faire l'objet d'un partenariat en plus d'aborder la gestion durable des forêts. Le Bas-Saint-Laurent y a vu une occasion extraordinaire d'améliorer et d'expérimenter de nouvelles formules de gestion et d'intervention en forêt dans une région caractérisée par le rôle-clé de la ressource forestière.

Née dans le même berceau que les groupements forestiers et les fermes forestières, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent est venue fournir l'occasion de développer davantage le modèle du [groupement](#) en lui donnant une vocation multiresource, et de donner un second souffle au concept de [fermes forestières](#).

À la base, les objectifs fixés par la Forêt modèle rejoignent ceux de l'ensemble du réseau national, soit : *Faire la démonstration d'une gestion durable des ressources forestières, dans un esprit de partenariat, par l'application de nouveaux modes de gestion et de nouvelles pratiques forestières.*

Sommet sur l'avenir du secteur forestier

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

La FQZ a participé à la conférence de presse annonçant la tenue prochaine du Sommet sur l'avenir du secteur forestier mercredi, le 13 septembre dernier. Considéré comme le premier grand rendez-vous du milieu forestier, l'Université Laval, par l'intermédiaire de monsieur Denis Brière, doyen de la faculté de foresterie et de géomatique, est l'organisme chargé de l'organisation de l'événement prévu en février 2007. À l'occasion de la conférence de presse, nous avons félicité monsieur Brière d'avoir accepté de relever ce défi.

Comme nous accordons une grande valeur à nos forêts et à ses multiples ressources, nous avons aussi profité de la tribune pour souligner que les gestionnaires de zecs sont

des joueurs importants en matière de gestion de la faune, qu'ils croient dans l'application de la gestion intégrée des ressources et aussi dans l'harmonisation des usages en forêt. Les compagnies d'exploitation forestière et les gestionnaires de zecs ont appris à travailler en partenariat. L'avenir du secteur forestier nous préoccupe au plus haut point. Comme partenaires, les forestiers sont là pour nous et apportent toute la considération nécessaire à nos préoccupations à l'égard de la gestion des habitats. À notre tour comme partenaires, nous serons là pour assister les forestiers et apporter notre contribution à l'occasion de ce sommet.

La zec de Saint-Romain s'enrichit. Deux nouveaux chalets rustiques et 12 plates-formes de camping sauvage à louer.

Source : Ronald Martel, Écho de Frontenac

(RM) Une nouvelle destination plein air vient de s'ajouter dans la région, alors que la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) de Saint-Romain, a réalisé un beau projet qui lui fait tâter du volet hébergement, par le biais de la construction de deux nouveaux chalets rustiques de location et 12 plates-formes de camping sauvage.

Dans un superbe environnement naturel boisé, l'Association de chasse et pêche de Saint-Romain, qui est gestionnaire de la ZEC, démarre donc un volet hébergement qui va constituer un avantage notoire pour le développement de ses autres volets, à savoir la pêche et la chasse, par le camping et la baignade dans la rivière Felton, qui coule toute proche... et où se trouve le parcours aménagé de pêche, constitué de huit fosses à pêche lancées du temps de la Forêt habitée de Saint-Romain, en 2001.

« C'est un bel exemple d'exploitation multiressource, que cette co-existence des campeurs, pêcheurs et chasseurs, dans un territoire comme ici », commentait un technicien de la faune, Florent Lemieux, présent à la conférence de presse,

Chaque site de camping sauvage est également muni d'une table à pique-nique et d'un pot à feu, le bois étant fourni. Trois toilettes sèches ont été installées dans les environs pour accommoder les usagers.

Chacun des deux camps rustiques a une capacité de quatre personnes et est

muni d'un poêle à bois, ce qui implique qu'ils pourront être loués sur quatre saisons. Les locataires devront penser à apporter leur éclairage, puisque ces camps n'ont pas l'électricité.

Les deux camps ont été baptisés des prénoms de Réjean Hallée et Normand Pelchat, deux bénévoles notoires qui ont investi leur temps sans compter, dès la première heure, pour que le projet de zec voie le jour.

Le maire de Saint-Romain, Jean-Luc Fillion, s'est réjoui de l'inauguration du projet. « Bienvenue dans notre municipalité aujourd'hui, pour les débuts de ce projet qui a bénéficié de la participation de plusieurs bénévoles, et qui met en valeur le beau grand territoire de Saint-Romain », a-t-il lancé, visiblement bien fier.

Nil Longpré, le commissaire touristique de la MRC du Granit, a tenu à souligner la collaboration de plusieurs partenaires, dont le ministère des Ressources naturelles, la Municipalité de Saint-Romain et la MRC du Granit.

« Mais aussi, ce qui fait la différence, c'est que la communauté est derrière le projet. Comme la Municipalité qui prête des équipements, de la machinerie, les bénévoles, eux, y vont de leur énergie et de leur foi dans la région, dans un projet qui va profiter à beaucoup de monde », a-t-il indiqué dans son allocution.

« Cet aménagement touristique localisé en milieu riverain donnera un élan

additionnel à la ZEC de Saint-Romain, en permettant d'accueillir de nouveaux segments de clientèle, en dehors de la période automnale, traditionnellement occupée par les chasseurs. En se dotant de cette offre d'hébergement, la ZEC renforce l'image de grande nature accessible dont bénéficie la région de Mégantic » Le président de la ZEC de Saint-Romain, Réjean Hallée, a pour sa part remercié la Table des maires de la MRC du Granit.

« Ils ont étudié le projet et ont donné leur accord, surtout le préfet qui est intervenu auprès des autres maires pour que notre projet obtienne l'aide financière dont il avait besoin », a-t-il confié. « Notre ZEC a été créée en 2002. C'est la dernière qui s'est créée au Québec, la plus petite aussi, avec ses 19 km carrés, mais c'est aussi la plus belle! »

La direction de la ZEC s'est vite rendu compte qu'elle n'avait pas les moyens d'avoir d'employés. C'est pourquoi son exploitation exige l'auto-enregistrement des usagers, au pavillon d'accueil, à l'entrée de son territoire. Les nouvelles installations vont pouvoir accueillir des nouvelles clientèles, celles des campeurs durant l'été, des chasseurs à l'automne et des pêcheurs au printemps.

FQZ : Merci à Monsieur Martel et à l'Écho de Frontenac pour leur collaboration



La coupe du ruban traditionnel, devant le nouveau chalet Réjean, dans la ZEC de Saint-Romain, a réuni, de g. à d., le maire de cette Municipalité, Jean-Luc Fillion, André Piette, commissaire agro-forestier, Florent Lemieux, technicien de la Faune, Philippe Labonté, directeur à la ZEC, Nil Longpré, commissaire touristique de la MRC du Granit, Émilien Boulanger et Réjean Hallée, respectivement administrateur et président de la ZEC, Lyne Pelchat, secrétaire de la ZEC, Maurice-Bernier, préfet de la MRC du Granit, et Normand Pelchat, bénévole de la première heure à la ZEC.

La CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue innove

par **Jean-Claude D'Amours** jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

La CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue coordonne l'élaboration d'un *Plan stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue 2006-2010*. Celui-ci prend en considération les particularités régionales, et particulièrement le rendement économique des territoires fauniques. Elle a confié la production de différents portraits, dont celui des ressources fauniques, à l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Le fait qu'une CRÉ considère la faune dans un plan stratégique de développement régional constitue une première au Québec.

« Première région du Québec à se doter d'un observatoire régional, l'Abitibi-Témiscamingue fait figure de pionnière » peut-on lire dans le site Internet de l'Observatoire. Sa mission consiste à s'assurer de documenter l'Abitibi-Témiscamingue et couvre une trentaine de thématiques. L'observatoire s'assure aussi de recenser les données à l'échelle des MRC et des municipalités. Inspiré de l'enquête « La faune et la nature, ça compte! », ce portrait des ressources fauniques, réalisé en juin 2006, vise à tracer un état de la situation de la problématique régionale afin d'alimenter la réflexion de ceux et celles qui s'intéressent au développement de la région.

Rappelons également que l'Abitibi-Témiscamingue fait partie des premières régions du Québec à promouvoir la gestion intégrée des ressources (GIR) du territoire. Nous pouvons mieux comprendre ce qui incite la FQZ à encourager les organismes gestionnaires de zecs à s'impliquer activement dans leurs regroupements régionaux (RGZ). L'expérience de certains RGZ nous permet de constater que le développement de partenariats devient plus facile avec les organismes régionaux et les compagnies forestières. C'est pourquoi nous affirmons, dans le bulletin de mars dernier, que nous souhaitons que les gestionnaires de zecs de l'Abitibi-Témiscamingue s'impliquent au sein de leur AGZAT et développent un partenariat constructif avec l'organisme responsable de la GIR.

Hyperliens :
www.observat.qc.ca

La faune face au défi de la régionalisation

par **Jean-Claude D'Amours** jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Dans le contexte de la réorganisation politique, les gestionnaires de territoires fauniques devront se positionner à l'échelle régionale en tant qu'acteurs et partenaires actifs du développement des régions du Québec. Les regroupements régionaux de gestionnaires de zecs ont un rôle indispensable à jouer sur ce plan. Pour le moment, l'application du nouveau programme de participation à la mise en valeur des forêts offre aux zecs et à la faune un positionnement très asymétrique assujéti à l'importance qu'accordent les CRÉ à la faune dans la dynamique régionale.

Nous constatons que dans certaines régions, les CRÉ confirment le rôle et le mandat des gestionnaires de territoires fauniques alors que d'autres seraient en "évaluation". Pour soutenir leur mandat sur la scène régionale, les gestionnaires de zecs devront persuader les élus régionaux que la faune est essentielle au développement régional, est source de mobilisation et contribue à l'amélioration de la qualité de vie.

Bon nombre de gestionnaires de zecs se refusent de croire que " la faune " survole les régions du Québec dans un avion sans pilote. En l'absence d'une réelle vision nationale sur sa place dans l'économie, la faune a besoin d'une fenêtre sur le plan des régions et, pour y arriver, les gestionnaires de territoires fauniques auront-ils besoin d'intervenir dans d'autres secteurs imputables aux élus régionaux comme l'aménagement du territoire, le développement de la villégiature, l'entretien des chemins du domaine de l'État, la cueillette des ordures, etc.? C'est malheureusement la tendance qui semble s'observer.

Il y a lieu d'alimenter le débat et de s'interroger sur ce que deviendra la place qu'on accordera bientôt à la faune ... et à la nature, de surcroît.

Les zecs en héritage



M. Pierre Corbeil
2003-2005
2005-



M. Gabriel Loubier
1966-1970



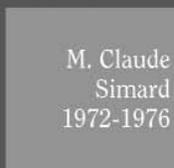
Mme Claire Kirkland
1970-1972



M. Guy Saint-Pierre
1972



M. Claude Simard
1972-1976



M. Yves Duhaime
1976-1979



M. Jacques Brassard
1984-1985
1994-1996



M. Lucien Lessard
1979-1982



M. Guy Chevette
1982-1984
1998-2002



M. Yvon Picotte
1985-1989



M. Gaston Blackburn
1989-1994



M. Pierre Paradis
1994



M. David Cliche
1996-1997



M. Paul Bégin
1997-1998



M. Richard Legendre
2002-2003



M. Sam Hamad
2003-2005



Amants de la nature, utilisateurs
et gestionnaires des zecs s'unissent
pour vous dire MERCI.

Remis lors du 1^{er} super-bénéfice
Le 9 septembre 2006

Conception: Bernier, Renaud Communication Marketing www.bernier-renaud.com

Des citoyens, amateurs du territoire public faunique, remercient et rendent hommage aux ex-ministres de la faune

par **Suzanne St-Amour** • suzanne.st-amour@fqgz.qc.ca

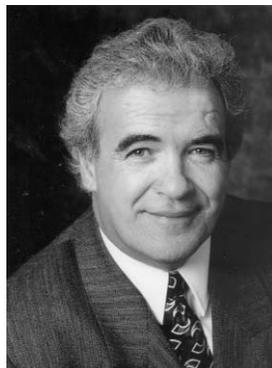
Samedi, le 9 septembre dernier, 179 amateurs de la nature, utilisateurs et gestionnaires de zecs se sont regroupés au restaurant Le Parlementaire pour rendre hommage aux ex-ministres ayant occupé une responsabilité faunique ministérielle.



M. Pierre Lefebvre, vice-président de la Fondation Guy Chevette

Monsieur Pierre Lefebvre, vice-président de la Fondation, a rappelé aux ex-ministres que les gestionnaires de zecs les ont souvent interpellés, critiqués, ont cogné à leur porte respective pour leur faire part de leurs besoins. Monsieur Lefebvre les a ensuite remerciés et leur a rendu hommage de nous avoir légué des territoires publics fauniques. Il a ajouté : « Vous avez su diversifier les formules d'accessibilité pour le bénéfice de tous les citoyens et citoyennes ».

Monsieur Gaston Blackburn, coprésident du souper-bénéfice, retenu par des engagements personnels, nous a transmis son allocution « Comme ancien ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, je considère que les zecs sont des alliées de premier ordre dans nos efforts de conservation de la faune au Québec ». Il dit avoir accepté avec empressement de s'impliquer dans la Fondation, car il a apprécié travailler avec les intervenants et les bénévoles.



M. Gaston Blackburn, coprésident du souper-bénéfice honorifique



M. Guy Chevette, coprésident du souper-bénéfice honorifique

Monsieur Guy Chevette s'est dit honoré et privilégié d'avoir prêté son nom à la Fondation. Il a souligné que ce souper marquait le lancement d'une grande campagne de financement afin de fournir, aux bénévoles gestionnaires de zecs, des professionnels en aménagement, en foresterie et en gestion faunique. Il a souligné la contribution de 10 000 \$ versée par le premier ministre,

monsieur Jean Charest, la contribution de monsieur Pierre Corbeil pour un don équivalent, de même que l'apport d'un premier don majeur de monsieur Louis-Marie Bouchard d'Abitibi Consolidated. Il a profité de l'occasion pour lancer un défi aux ex-ministres en leur demandant de trouver un partenaire majeur pour soutenir la Fondation. Il a lancé un deuxième défi à l'assistance en demandant aux participants de consacrer une partie de leur temps libre à la Fondation.

Monsieur Jean-Pierre Soucy, député de Portneuf, et adjoint parlementaire du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a pris la parole au nom de monsieur Pierre Corbeil. « Les forêts et la faune du Québec représentent des joyaux inestimables pour notre société ». Le ministre s'est dit convaincu que la Fondation contribuera à l'atteinte de nouveaux objectifs inscrits dans ses priorités, à savoir : le développement durable, la protection de l'environnement, la gestion multiressource, le développement économique des régions ainsi que la gestion intégrée et régionalisée des ressources naturelles et du territoire. « Le ministre croit beaucoup aux travaux de la Fondation, et pour ce, il a fait un don de 10 000 \$ à la Fondation ».



M. Jean-Pierre Soucy, député de Portneuf et adjoint parlementaire du ministre Claude Béchard, ministre du Développement durable et des Parcs. Ce dernier a pris la parole au nom du ministre Pierre Corbeil.

À la suite des allocutions, les ex-ministres Marie-Claire Kirkland, Yves Duhaime, Lucien Lessard, Guy Chevette, Pierre Paradis, David Cliche et Richard Legendre ont reçu un médaillon à l'effigie de la Fondation Guy Chevette, un encadrement photo des 15 ex-ministres de la faune et une règle autocollante pour mesurer le poisson.

Cette activité a été rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec et à la collaboration de Bernier Renaud, Graphica, Imprimerie Vitray, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du premier ministre Jean Charest, de Desjardins, Caisse populaire Bellevue et Pepsi Alex Coulome Ltée.

Les représentants de la Fondation remercient ses commanditaires et les convives ayant participé à ce souper-bénéfice. Les photos sont disponibles sur demande. Les allocutions et le programme de la soirée sont disponibles sur demande ou à l'adresse suivante : www.zecquebec.com

Des citoyens, amants du territoire public faunique, remercient et rendent hommage aux ex-ministres de la faune

Suite



De gauche à droite : Madame Marie-Claire Kirkland, messieurs Lucien Lessard, Guy Chevette, David Cliche, Pierre Paradis, Yves Duhaime et Richard Legendre.

La Caisse populaire Bellevue de Québec verse 10 000 \$ à la Fondation Guy Chevette

par **Suzanne St-Amour** • suzanne.st-amour@fqgz.qc.ca



Les dirigeants de Desjardins, Caisse populaire Bellevue de Québec : en bas de gauche à droite : Messieurs Denis Breton, président, Guy Chevette, Eric Le Gallais, dirigeant. En haut de gauche à droite : Pascal Roberge, dirigeant, Tommy O'Farrell, directeur général, Lucie Fortier, Annie Vaillancourt, dirigeante-stagiaire, Pierre Fortin, dirigeant.

Lors du premier souper-bénéfice de la Fondation Guy Chevette, le 9 septembre dernier, au restaurant Le Parlementaire de l'Assemblée nationale, monsieur Guy Chevette a accepté de se joindre aux dirigeants de la Caisse populaire Bellevue de Québec, et ce, afin de partager un repas.

Au cours de son allocution, monsieur Chevette informait l'assistance que les dirigeants de la Caisse acceptait de souscrire la somme de 10 000 \$ au fonds de dotation de la Fondation.

Nous profitons de l'occasion pour remercier publiquement les dirigeants de la Caisse de croire aux objectifs de la Fondation Guy Chevette. Les intérêts générés par le fonds de dotation serviront à financer des projets à réaliser dans les zecs.

La faune et la nature, une richesse pour les citoyens et un atout pour les régions

Au Québec, la faune et la nature c'est :

- > **3,4 millions** de Québécois qui pratiquent une activité liée à la faune ou à la nature
- > **3 milliards** de dollars de dépenses
 - > **71 millions** de jours de loisirs
- > **32 000 emplois** répartis dans toutes les régions du Québec

La faune et la nature ÇA COMPTE!

Ressources naturelles
et Faune
Québec 

La Caisse populaire Desjardins Bellevue de Québec est fière de soutenir la Fondation Guy Chevette.

Pour la Caisse, être associée à un projet de mise en valeur de l'environnement et de la faune, c'est tout naturel.

Merci à tous les bâtisseurs de zecs du Québec.

 **Desjardins**
Caisse populaire
Bellevue de Québec

Merci
à nos commanditaires



Fondation de la faune du Québec

Québec 

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Graphica
impression inc.

bernier renauld
communication
marketing



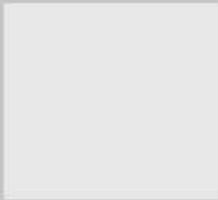
Desjardins
Caisse populaire
Bellevue de Québec



IMPRIMERIE VITRAY



Alex Coulombe ltée
Depuis 1905



Les zecs en héritage



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE DON POUR LA FONDATION

OBJECTIFS DES Zecs :
125 000 \$ sur 3 ans

OBJECTIF DE LA FONDATION :
1 000 000 \$

Les intérêts financeront des projets qui aideront à :

- Outiller scientifiquement et professionnellement les élus des zecs de façon à ce qu'ils contribuent positivement à leur développement et à l'harmonisation des différents usages des ressources de leur territoire au sein des multiples tables de concertation où ils siègent ;
- Conserver, mettre en valeur et augmenter l'offre faunique afin de perpétuer la pratique des activités de chasse, de pêche et de plein air dans les zecs ;
- Contribuer à la mise en place de la gestion intégrée des ressources et du développement écosystémique des forêts en fournissant des avis documentés afin de garantir la vocation et l'intégrité du territoire.



Certificat d'engagement

Nom du donateur : _____

désire participer à la campagne de financement de la Fondation Guy Chevrette.

DON POUR UN FONDS DE DOTATION

Par la présente, je fais don de _____ \$ à la Fondation Guy Chevrette sous réserve que ce dernier conserve (pendant au moins 10 ans) ce don ou tout autre bien qui y est substitué. (Extrait guide RC 4108).

No d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance : NE 85633 6904 RR0001.

Identification du donateur

Téléphone : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Choix des versements

Le paiement de ce don sera effectué en _____ versements.

- En 2006 _____ \$; Date : _____

- En 2007 _____ \$; Date : _____

- En 2008 _____ \$. Date : _____

Désirez-vous un reçu pour fin d'impôt?

OUI

NON

La Fondation désire reconnaître la générosité de ses donateurs. Afin d'exprimer sa gratitude, l'autorisez-vous à publier votre nom et le montant de la souscription?

OUI

NON

Signature : _____

Date : _____

Fondation Guy Chevrette

1415, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 4N7

Téléphone : (418) 527-0235 • www.zecquebec.com

| Campagne de financement de 125 000 \$ dans les zecs | | | | | | | | | | | |
|---|------------------|------------------------|-----------------|-----------------|------------------------|--|-------------------|------------------------|------------------|------------------|------------------------|
| Objectif de 1,25 % des revenus autonomes 2004 (Fonds de capitalisation) | | | | | | | | | | | |
| Regroupement 01 Bas-Saint-Laurent | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons | Regroupement 06 Laurentides | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons |
| | | 2006 | 2007 | 2008 | | | | 2006 | 2007 | 2008 | |
| Casault | 3 000 \$ | | | | | Maison de Pierre | 3 800 \$ | | | | |
| Bas-St-Laurent | 5 000 \$ | 1 666,66 | 1 666,66 | 1 666,68 | | Mazana | 700 \$ | | | | |
| Owen | 2 000 \$ | | | | | Petawaga | 2 800 \$ | | | | |
| Chapais | 1 500 \$ | 500,00 | 500,00 | 500,00 | | Lesueur | 1 600 \$ | 534,00 | 533,00 | 533,00 | |
| | 11 500 \$ | 2 167 \$ | 2 167 \$ | 2 167 \$ | 0 \$ | Michinamocous | 1 200 \$ | | | | |
| | | | | | | Normandie | 2 200 \$ | 700,00 | 750,00 | 750,00 | |
| Regroupement 02 Saguenay - Lac-St-Jean | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons | | 15 300 \$ | 1 234 \$ | 1 283 \$ | 1 283 \$ | 0 \$ |
| | | 2006 | 2007 | 2008 | | | | | | | |
| Onatchiway-Est | 3 800 \$ | | | | | Regroupement 07 Outaouais | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons |
| Martin Valin | 5 400 \$ | | | | | | | 2006 | 2007 | 2008 | |
| Lac-de-la-Boiteuse | 1 100 \$ | | | | | Bras-Coupé-Désert | 2 600 \$ | | | | |
| Chauvin | 1 400 \$ | | | | | Pontiac | 2 800 \$ | | | | |
| Des Passes | 3 000 \$ | | | | | Saint-Patrice | 1 500 \$ | 500,00 | 500,00 | 500,00 | |
| Rivière-aux-Rats | 1 700 \$ | | | | | Rapide-des-Joachims | 1 300 \$ | | | | |
| La Lièvre | 1 500 \$ | 500,00 | 500,00 | 500,00 | | | 8 200 \$ | 500 \$ | 500 \$ | 500 \$ | 0 \$ |
| Anse-St-Jean | 400 \$ | | | | | Regroupement 08 Abitibi-Témiscamingue | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons |
| Lac-Bricol | 1 300 \$ | | | | | | | 2006 | 2007 | 2008 | |
| Mars-Moulin | 1 100 \$ | | | | | Festubert | 1 000 \$ | | | | |
| | 20 700 \$ | 500 \$ | 500 \$ | 500 \$ | 0 \$ | Capitachouane | 1 400 \$ | | | | |
| | | | | | | Dumoine | 2 200 \$ | | | | |
| Regroupement 03 Québec | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons | | Restigo | 1 900 \$ | 633,33 | 633,33 | 633,33 |
| | | 2006 | 2007 | 2008 | | | Maganasipi | 1 000 \$ | | | |
| Bulcux Bas Saguenay | 1 900 \$ | | | | | | Kipawa | 2 600 \$ | | | |
| Lac-au-Sable | 2 500 \$ | 833,33 | 833,33 | 833,34 | | | | 10 100 \$ | 633 \$ | 633 \$ | 633 \$ |
| Des Martres | 2 300 \$ | | | | | Regroupement 09 Côte-Nord | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons |
| Rivière-Blanche | 3 100 \$ | Nil | Nil | Nil | | | | 2006 | 2007 | 2008 | |
| Batiscan-Neilson | 5 700 \$ | 500,00 | | | | Matimec | 800 \$ | | | | |
| | 15 500 \$ | 1 333 \$ | 833 \$ | 833 \$ | 0 \$ | Varin | 600 \$ | | | | |
| | | | | | | Trinité | 600 \$ | | | | |
| Regroupement 04 Mauricie | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons | | Forcville | 2 700 \$ | 900,00 | 900,00 | 900,00 |
| | | 2006 | 2007 | 2008 | | | Iberville | 1 000 \$ | | | |
| Kiskisink | 2 700 \$ | | | | | | Labricville | 1 000 \$ | 331,00 | 333,00 | 333,00 |
| Menokeosawin | 800 \$ | | | | | | Nordique | 2 000 \$ | | | |
| Borgia | 900 \$ | | | | | | | 8 700 \$ | 1 234 \$ | 1 233 \$ | 1 233 \$ |
| Jeannotte | 1 500 \$ | 500,00 | 500,00 | 500,00 | | Regroupement 10 Chaudière-Appalaches - Estrie | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons |
| Hessonne | 1 800 \$ | 600,00 | 600,00 | 600,00 | | | | 2006 | 2007 | 2008 | |
| La Croche | 700 \$ | | | | | Jaro | 2 600 \$ | | | | |
| Wessonneau | 2 300 \$ | | | | | Louise-Gosford | 1 400 \$ | 466,66 | 466,67 | 466,67 | |
| Tawachiche | 2 000 \$ | | | | | Saint-Romain | 100 \$ | 100,00 | 100,00 | 100,00 | |
| Chapeau-de-Paille | 3 800 \$ | | | | | | 4 100 \$ | 567 \$ | 567 \$ | 567 \$ | 0 \$ |
| Frémont | 800 \$ | | | | | Regroupement 11 Gaspésie | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons |
| Gros-Brochet | 2 200 \$ | Nil | | | | | | 2006 | 2007 | 2008 | |
| | 19 500 \$ | 1 100 \$ | 1 100 \$ | 1 100 \$ | 0 \$ | Des Anses | 1 200 \$ | | | | |
| | | | | | | York-Baillargeon | 700 \$ | | | | |
| Regroupement 05 Lanaudière | Objectif | Engagement zecs | | | Autres dons | Cap-Chal | 800 \$ | | | | |
| | | 2006 | 2007 | 2008 | | | 2 200 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Collin | 1 700 \$ | | | | | TOTAL OBJECTIF | 125 000 \$ | 9 568 \$ | 10 716 \$ | 10 716 \$ | 0 \$ |
| Laviginc | 3 400 \$ | | | | | | | | | | |
| Boullé | 900 \$ | 300,00 | 300,00 | 300,00 | | | | | | | |
| Des Nymphes | 3 200 \$ | 0,00 | 1 600,00 | 1 600,00 | | | | | | | |
| | 9 200 \$ | 300 \$ | 1 900 \$ | 1 900 \$ | 0 \$ | | | | | | |

Note: Autres dons n'entrent pas dans l'objectif de la zec.

Autres

9 568 \$ 10 716 \$ 10 716 \$ 0 \$



Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

Découvrez
L'INDUSTRIE
forestière

www.cifq.qc.ca

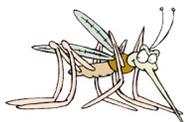
Forêt

Sciage de résineux
Pâtes, papiers, cartons et panneaux
Déroulage et sciage de feuillus



Les Distributions du Rêve 2004 Inc.
 1516, 6 ieme Rue
 Des Ruisseaux, Qc
 J9L 3G6

Tél : 819-440-2611
 Fax : 819-440-2614
 S-Frais : 866-692-8546



Produits Moustiques

Bonjour à vous,

Il me fait un immense plaisir de vous offrir les produits insectifuges Watkins.

Les insectifuges Watkins sont connus depuis de nombreuses années. Ces produits sont les plus recherchés des pêcheurs, amateurs de plein air, les golfeurs, les planteurs, débroussailleurs, etc. Ne graisse pas, ne tache pas et n'abîme pas les vêtements de cuirs tel que grippe, ligne à pêche etc. Pour plus d'information n'hésitez pas ! Eric ou Denis : 866-692-8546.

Booking 2007 : Gel des prix 2007 et sans frais de transport pour le booking.

Nom : _____

Tél : _____ Fax : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Date de livraison _____ 2007



| <u>Code</u> | <u>Description</u> | <u>Com. Qt/unité</u> | <u>Détail</u> |
|-------------|--------------------------|----------------------|---------------|
| #33075 | Insectifuge spray 175gr | _____ | \$14.99 |
| #33077 | Insectifuge lotion 240ml | _____ | \$14.99 |
| #33079 | Insectifuge lotion 80ml | _____ | \$ 8.99 |
| | Insectifuge spray 45gr | _____ | \$ à venir |
| | Insectifuge lotion 45ml | _____ | \$ à venir |

**NOUVEAU !
Format de Poche**

- caisse de 12 unités
- minimum 1 cs.
- service 24 hres. Par Dicom
- terme net/30j.

**DEMANDEZ
VOTRE
ESCOMPTE !**

Signature : _____

Merci de vous protéger !

Téléphone : 866-692-8546 Fax : 819-440-2614